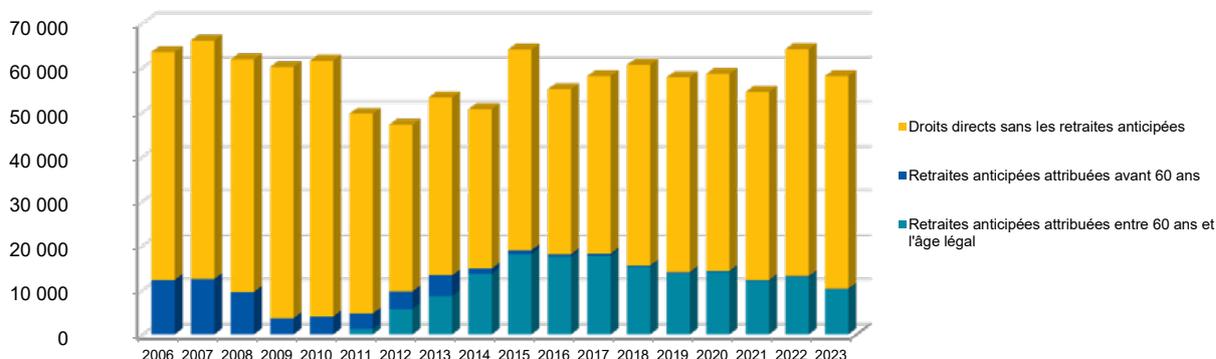


Retraités résidant en Carsat Hauts-de-France			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	30 728	45 294	76 022
Droits directs (retraites personnelles)	27 973	30 093	58 066
Droits dérivés (retraites de réversion)	2 755	15 201	17 956
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	2 558	3 944	6 502

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006

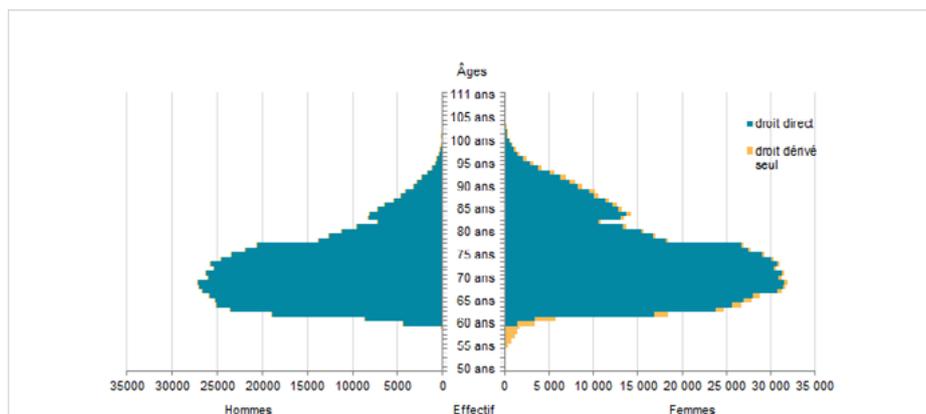


Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 079	2 823	10 902
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,6 ans	63,3 ans	63,0 ans
Droits dérivés	73,1 ans	72,2 ans	72,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	10,9%	16,5%	13,8%
Retraités bénéficiant d'une surcote	14,4%	15,4%	14,9%

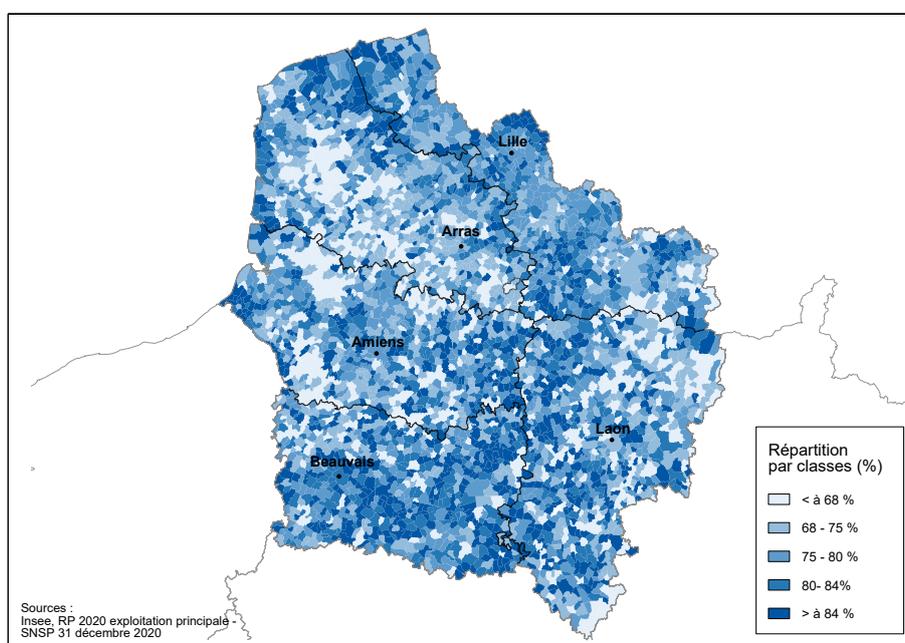
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	520 370	680 969	1 201 339
Retraités percevant un droit direct seul	497 638	455 520	953 158
Retraités percevant un droit dérivé seul	2 425	27 961	30 386
Retraités percevant les deux à la fois	20 307	197 488	217 795
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,8%	4,2%	4,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	161 319	62 958	224 277
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,6 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 002 €	770 €	870 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,6%	47,4%	33,4%

- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Hauts-de-France



Prestataires payés par la Carsat Hauts-de-France

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
02 - Aisne	48 980	61 232	110 212
59 - Nord	207 599	277 870	485 469
60 - Oise	69 160	81 468	150 628
62 - Pas-de-Calais	126 834	171 156	297 990
80 - Somme	51 337	65 826	117 163
Total Hauts-de-France	503 910	657 552	1 161 462
Total hors Carsat Hauts-de-France	71 560	84 056	155 616
Ensemble des prestataires	575 470	741 608	1 317 078

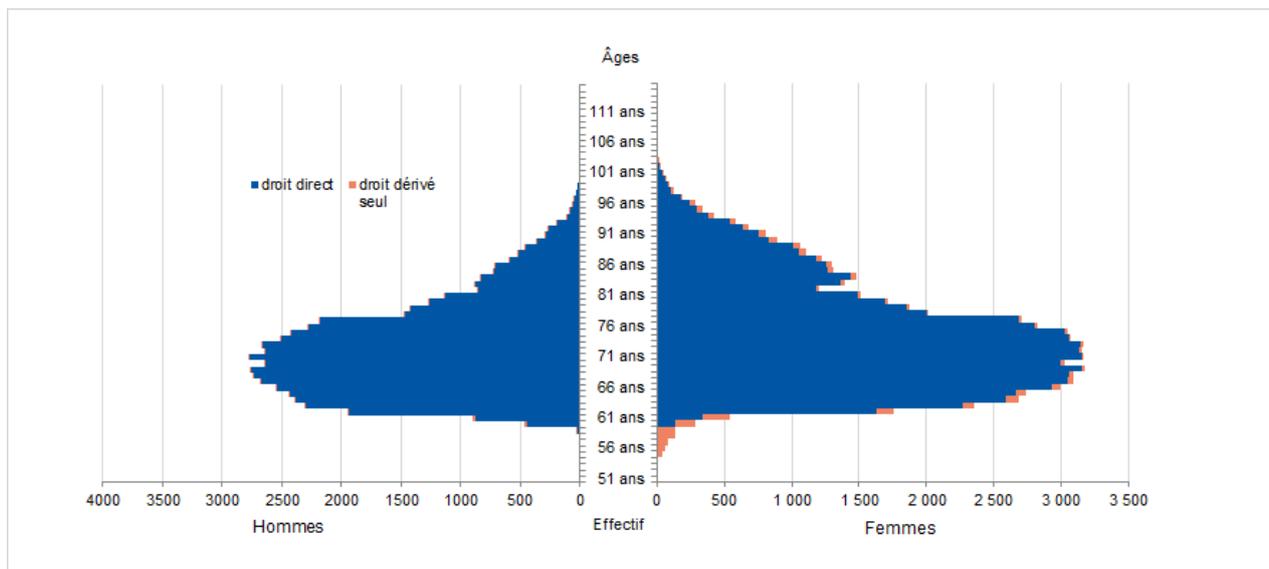
Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

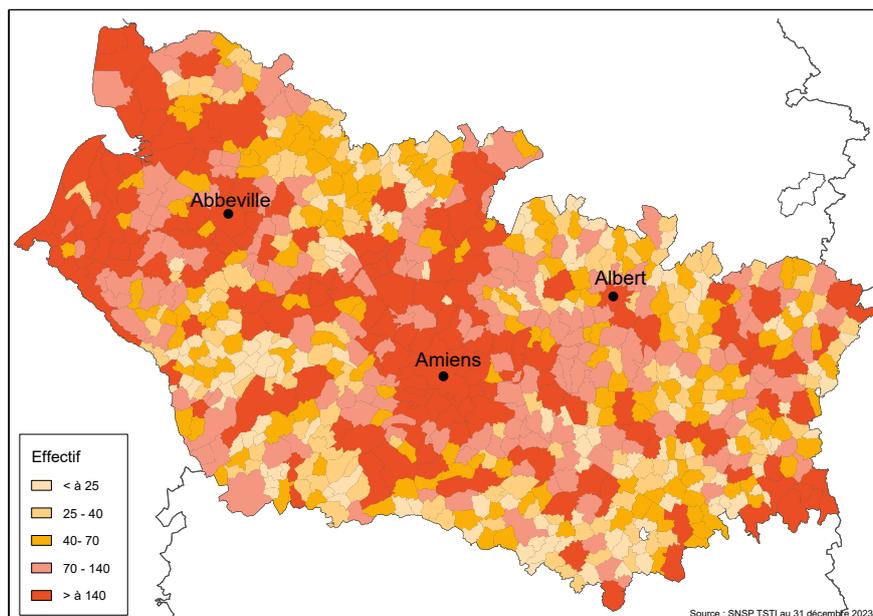
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 935	4 311	7 246
Droits directs (retraites personnelles)	2 638	2 832	5 470
Droits dérivés (retraites de réversion)	297	1 479	1 776
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	208	364	572
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	833	285	1 118
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,6 ans	63,2 ans	62,9 ans
Droits dérivés	74,0 ans	72,9 ans	73,1 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	53 756	69 077	122 833
Retraités percevant un droit direct seul	51 232	47 329	98 561
Retraités percevant un droit dérivé seul	281	2 360	2 641
Retraités percevant les deux à la fois	2 243	19 388	21 631
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,4%	3,8%	3,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	17 963	7 488	25 451
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,0 ans	74,9 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	952 €	756 €	842 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,4%	46,8%	33,7%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Amiens			
Nombre total de retraités	8 667	12 997	21 664
Retraités percevant un droit direct seul	8 301	8 941	17 242
Retraités percevant un droit dérivé seul	25	419	444
Retraités percevant les deux à la fois	341	3 637	3 978
Minimum vieillesse⁽¹⁾	8,1%	6,7%	7,3%
Abbeville			
Nombre total de retraités	2 183	3 406	5 589
Retraités percevant un droit direct seul	2 070	2 143	4 213
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	119	129
Retraités percevant les deux à la fois	103	1 144	1 247
Minimum vieillesse⁽¹⁾	6,0%	6,7%	6,4%
Albert			
Nombre total de retraités	984	1 422	2 406
Retraités percevant un droit direct seul	947	865	1 812
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	58	59
Retraités percevant les deux à la fois	36	499	535
Minimum vieillesse⁽¹⁾	3,9%	5,3%	4,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

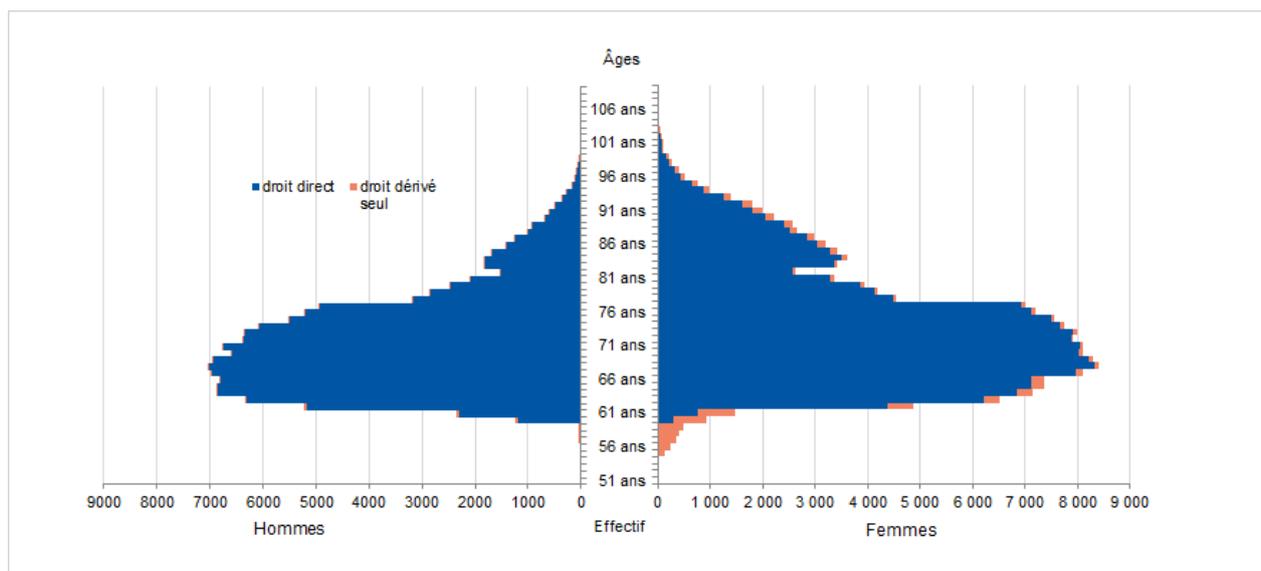
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

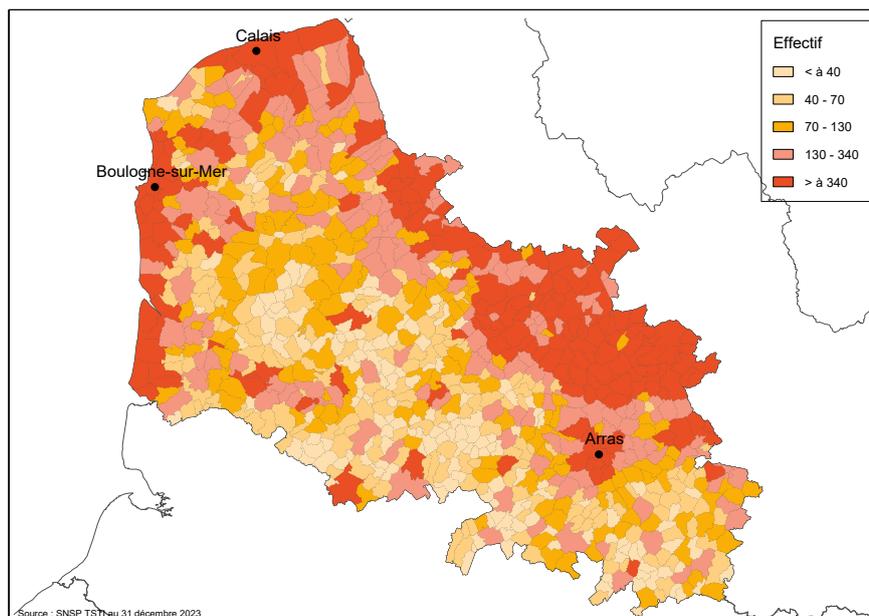
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	7 814	11 856	19 670
Droits directs (retraites personnelles)	7 031	7 816	14 847
Droits dérivés (retraites de réversion)	783	4 040	4 823
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	713	1 129	1 842
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 093	609	2 702
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,4 ans	63,0 ans
Droits dérivés	72,3 ans	71,4 ans	71,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Hommes	Femmes	Ensemble	
Nombre total de retraités	129 773	175 102	304 875
Retraités percevant un droit direct seul	123 637	115 531	239 168
Retraités percevant un droit dérivé seul	796	7 887	8 683
Retraités percevant les deux à la fois	5 340	51 684	57 024
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,4%	4,4%	4,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	42 663	13 387	56 050
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,2 ans	74,4 ans	73,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	982 €	734 €	840 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,5%	53,3%	37,2%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Calais			
Nombre total de retraités	5 639	8 441	14 080
Retraités percevant un droit direct seul	5 343	5 005	10 348
Retraités percevant un droit dérivé seul	26	318	344
Retraités percevant les deux à la fois	270	3 118	3 388
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,0%	6,2%	5,8%
Boulogne-sur-Mer			
Nombre total de retraités	3 011	5 144	8 155
Retraités percevant un droit direct seul	2 837	3 174	6 011
Retraités percevant un droit dérivé seul	20	215	235
Retraités percevant les deux à la fois	154	1 755	1 909
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,8%	8,5%	8,6%
Arras			
Nombre total de retraités	2 743	4 195	6 938
Retraités percevant un droit direct seul	2 612	2 810	5 422
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	193	209
Retraités percevant les deux à la fois	115	1 192	1 307
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,3%	7,3%	7,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

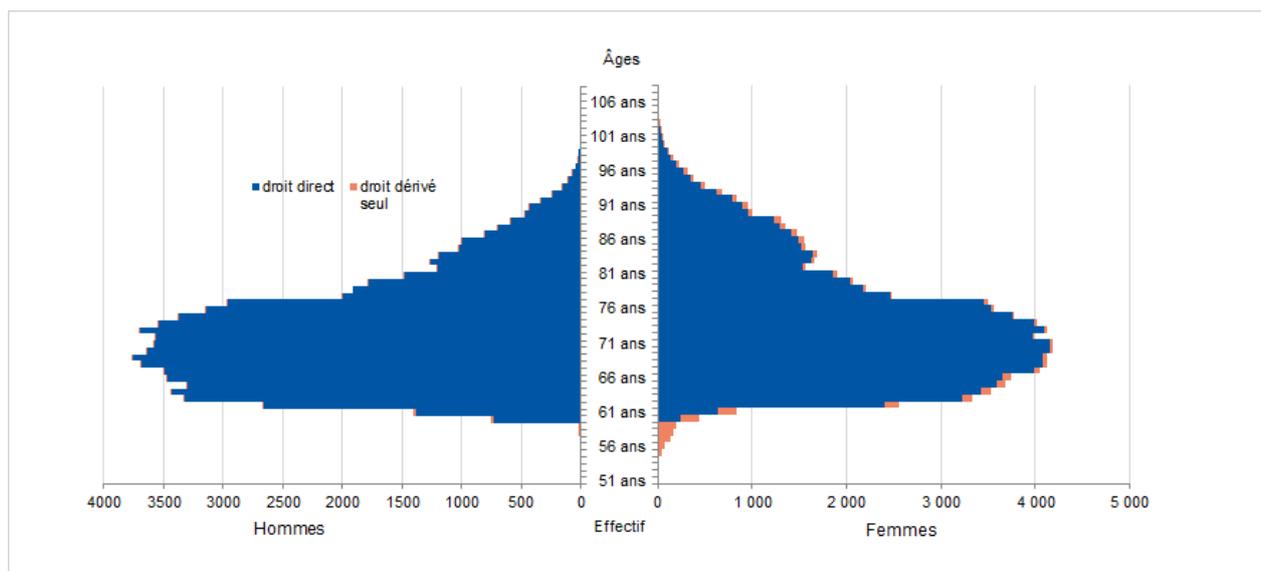
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

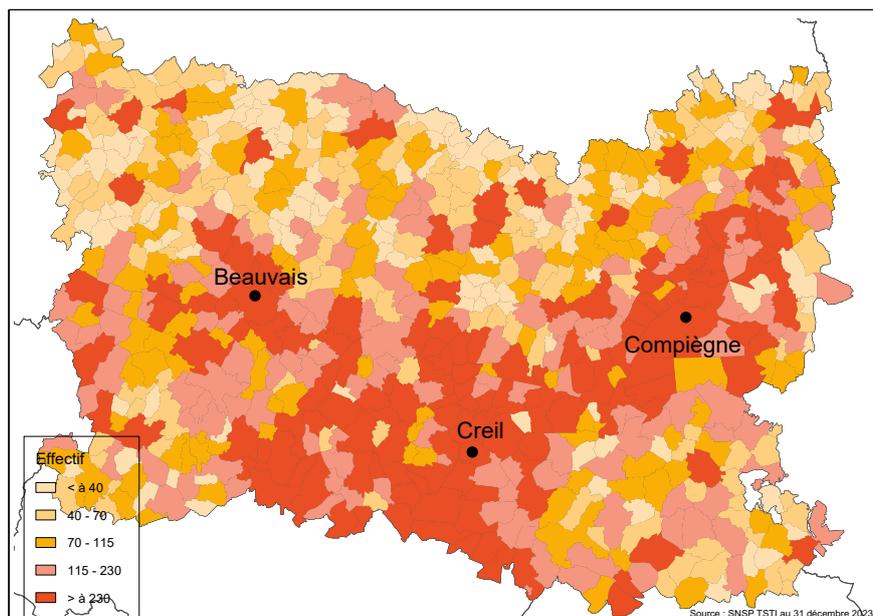
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 249	6 030	10 279
Droits directs (retraites personnelles)	3 965	4 122	8 087
Droits dérivés (retraites de réversion)	284	1 908	2 192
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	215	353	568
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 369	553	1 922
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,1 ans	62,8 ans
Droits dérivés	73,5 ans	73,1 ans	73,2 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	73 854	88 506	162 360
Retraités percevant un droit direct seul	71 562	63 136	134 698
Retraités percevant un droit dérivé seul	226	2 976	3 202
Retraités percevant les deux à la fois	2 066	22 394	24 460
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,8%	3,0%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	23 919	10 916	34 835
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,5 ans	73,8 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 086 €	826 €	944 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	11,0%	36,8%	24,9%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Beauvais			
Nombre total de retraités	4 417	6 309	10 726
Retraités percevant un droit direct seul	4 251	4 244	8 495
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	233	244
Retraités percevant les deux à la fois	155	1 832	1 987
Minimum vieillesse⁽¹⁾	6,5%	5,5%	5,9%
Compiègne			
Nombre total de retraités	3 180	4 634	7 814
Retraités percevant un droit direct seul	3 090	3 166	6 256
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	194	197
Retraités percevant les deux à la fois	87	1 274	1 361
Minimum vieillesse⁽¹⁾	5,3%	5,3%	5,3%
Creil			
Nombre total de retraités	2 057	2 436	4 493
Retraités percevant un droit direct seul	1 974	1 581	3 555
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	145	152
Retraités percevant les deux à la fois	76	710	786
Minimum vieillesse⁽¹⁾	13,6%	9,3%	11,3%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

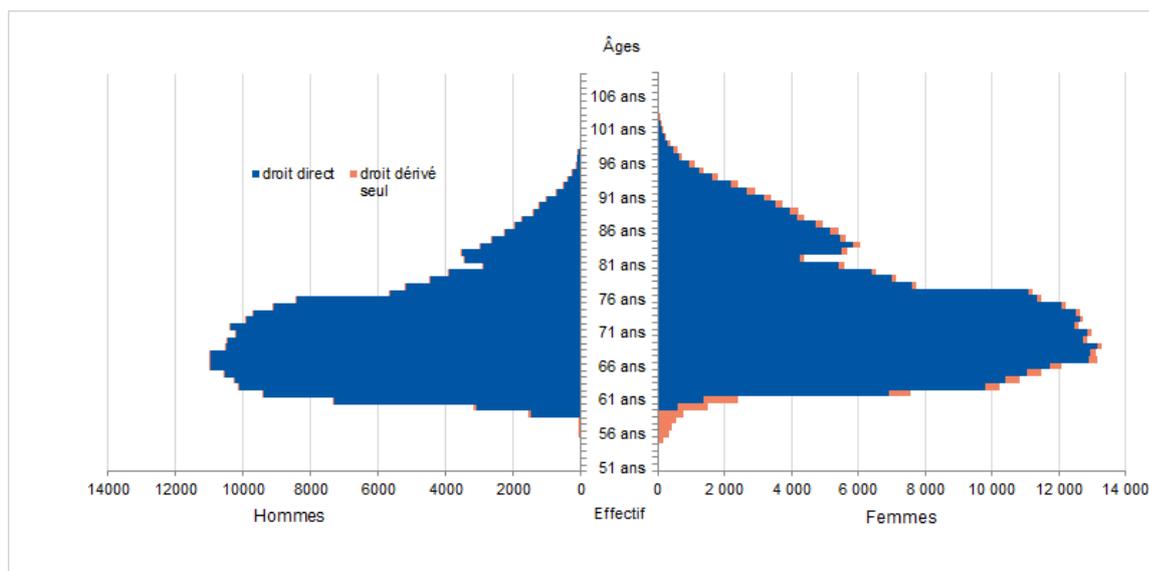
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

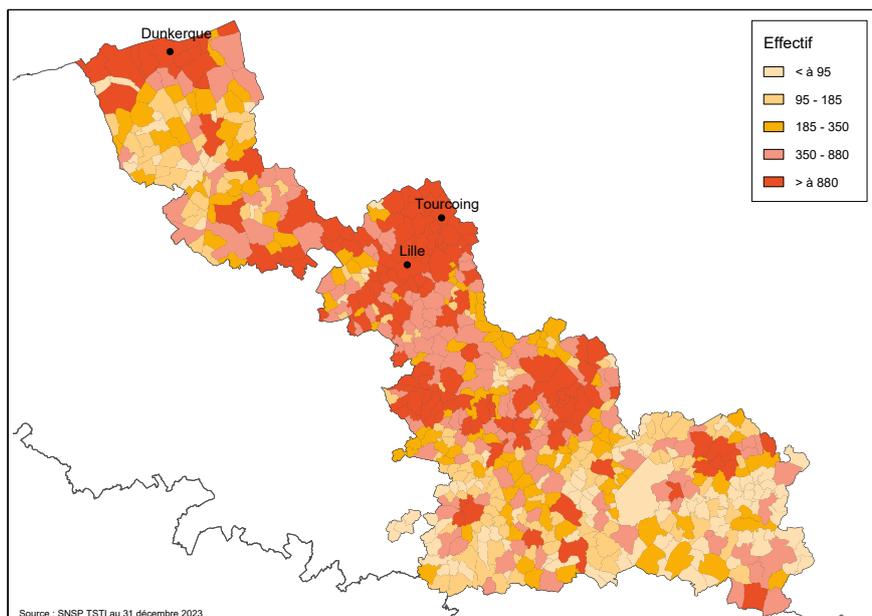
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	12 865	18 719	31 584
Droits directs (retraites personnelles)	11 753	12 493	24 246
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 112	6 226	7 338
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 213	1 751	2 964
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 954	1 094	4 048
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,3 ans	63,0 ans
Droits dérivés	73,1 ans	72,3 ans	72,4 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	211 284	283 291	494 575
Retraités percevant un droit direct seul	201 891	185 959	387 850
Retraités percevant un droit dérivé seul	852	12 057	12 909
Retraités percevant les deux à la fois	8 541	85 275	93 816
Minimum vieillesse⁽²⁾	4,6%	4,7%	4,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	60 210	25 061	85 271
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,7 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général⁽³⁾	1 007 €	781 €	877 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,2%	47,3%	33,7%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Lille			
Nombre total de retraités	11 135	15 422	26 557
Retraités percevant un droit direct seul	10 665	10 609	21 274
Retraités percevant un droit dérivé seul	33	637	670
Retraités percevant les deux à la fois	437	4 176	4 613
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,0%	8,2%	10,7%
Dunkerque			
Nombre total de retraités	7 500	10 574	18 074
Retraités percevant un droit direct seul	7 253	6 565	13 818
Retraités percevant un droit dérivé seul	28	536	564
Retraités percevant les deux à la fois	219	3 473	3 692
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,1%	5,8%	5,5%
Tourcoing			
Nombre total de retraités	6 387	8 843	15 230
Retraités percevant un droit direct seul	5 968	5 534	11 502
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	356	375
Retraités percevant les deux à la fois	400	2 953	3 353
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,3%	6,4%	7,2%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

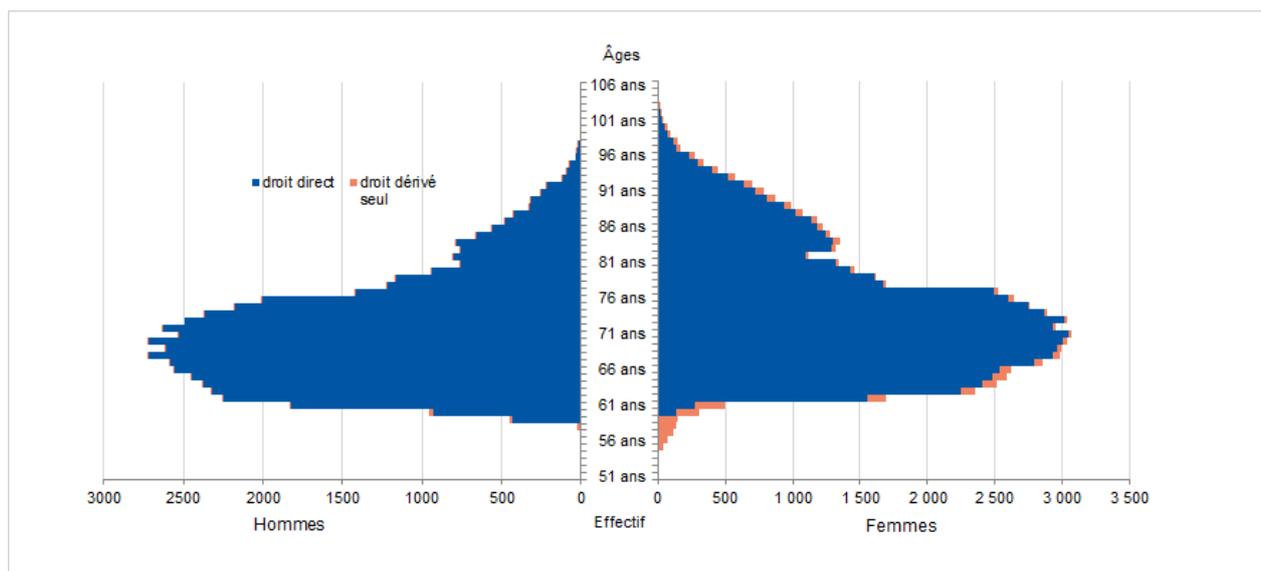
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr

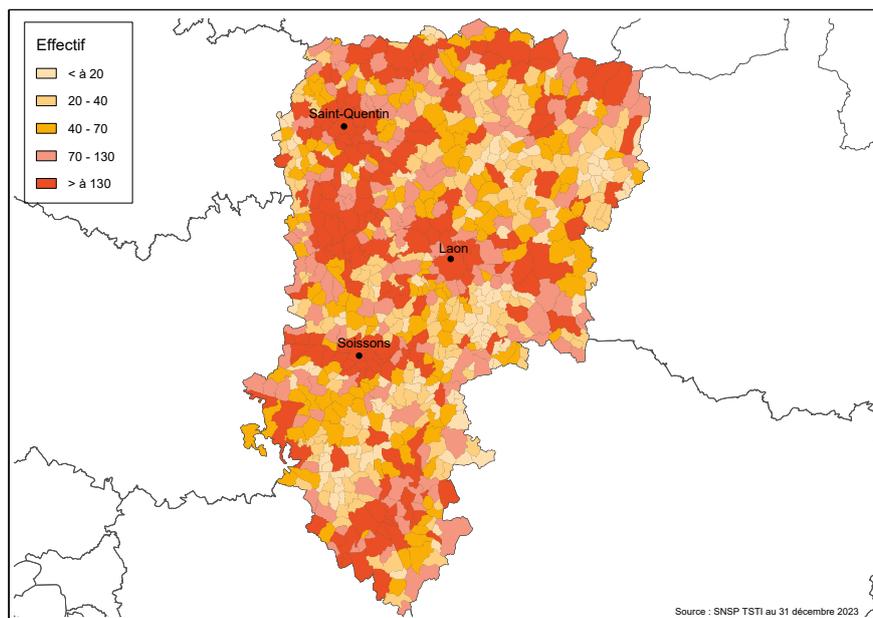
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 865	4 378	7 243
Droits directs (retraites personnelles)	2 586	2 830	5 416
Droits dérivés (retraites de réversion)	279	1 548	1 827
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	209	347	556
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	830	282	1 112
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,6 ans	63,3 ans	63,0 ans
Droits dérivés	73,2 ans	72,6 ans	72,7 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	51 703	64 993	116 696
Retraités percevant un droit direct seul	49 316	43 565	92 881
Retraités percevant un droit dérivé seul	270	2 681	2 951
Retraités percevant les deux à la fois	2 117	18 747	20 864
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,4%	3,8%	3,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	17 157	6 106	23 263
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,9 ans	74,9 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	965 €	755 €	848 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	16,3%	47,5%	33,4%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Saint-Quentin			
Nombre total de retraités	4 786	7 142	11 928
Retraités percevant un droit direct seul	4 533	4 440	8 973
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	257	274
Retraités percevant les deux à la fois	236	2 445	2 681
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,3%	6,1%	6,2%
Soissons			
Nombre total de retraités	2 639	3 789	6 428
Retraités percevant un droit direct seul	2 513	2 363	4 876
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	181	185
Retraités percevant les deux à la fois	122	1 245	1 367
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,4%	6,1%	6,6%
Laon			
Nombre total de retraités	1 941	2 803	4 744
Retraités percevant un droit direct seul	1 853	1 900	3 753
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	111	122
Retraités percevant les deux à la fois	77	792	869
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,3%	7,5%	7,4%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr